

Les échelles du territoire

L'agglomération lyonnaise s'inscrit dans un contexte territorial plus large, composé de différents « territoires de référence » et scènes de dialogue, destinés à organiser un développement cohérent et concerté.

L'agglomération lyonnaise : le territoire du Sepal

L'agglomération lyonnaise est le territoire de mise en œuvre du Scot et comprend la Métropole de Lyon, la Communauté de communes de l'Est Lyonnais (CEEL) et la Communauté de communes du Pays de l'Ozon (CCPO). Plus restreint que l'aire d'attraction de Lyon, il reste relativement resserré autour de la Métropole Lyonnaise. Concentrant une grande partie de la population et des emplois de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Étienne, le territoire de l'agglomération lyonnaise se caractérise par une forte urbanisation. Il comprend néanmoins un réseau naturel et agricole d'une remarquable diversité qui couvre près de 50 % du territoire.



Chiffres clés

- 74 communes
- 756 km²
- 1,48 million d'habitants

L'aire d'attraction de Lyon : le bassin de vie

Bassin de vie de l'agglomération et territoire de son influence, l'échelle de l'aire d'attraction de Lyon est un espace défini par l'INSEE, sur la base de données statistiques concernant notamment les déplacements domicile-travail. Elle est l'expression du « territoire vécu » et traduit l'interdépendance avec les territoires voisins, au-delà des limites institutionnelles. L'aire d'attraction de Lyon compte 398 communes sur le territoire de la Métropole et des 4 départements voisins (Rhône, Loire, Isère, Ain).



Chiffres clés

- 398 communes,
à cheval sur 4 départements
- 4 606 km²
- 2,28 millions d'habitants (2019)

L'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne (Amelyse) et les autres scènes de gouvernance

L'aire métropolitaine Lyon - Saint-Étienne couvre 2 Métropoles (Lyon et Saint-Étienne) et 4 pôles urbains de plus de 50 000 habitants ; elle comprend 13 Scot et se situe à cheval sur 6 départements. Ce morcellement institutionnel permet difficilement d'agir à l'échelle où les problèmes se posent : économie, solidarité, déplacements, environnement. Les élus ont donc engagé des démarches de coopération métropolitaine pour susciter un dialogue, développer des partenariats, mener des études en commun, partager des projets.



→ L'Inter-Scot

L'inter-Scot est une démarche de coopération initiée en 2002 entre les 13 syndicats mixtes de Scot de l'aire métropolitaine lyonnaise, dans l'objectif d'articuler leurs démarches de planification. L'inter-Scot est un espace de dialogue, auquel participent les présidents et les techniciens des Scot concernés. C'est aussi un espace de production d'études mutualisées, permettant d'alimenter l'élaboration d'une stratégie de développement métropolitain cohérente et concertée. Une animation technique est assurée par un Scot référent (le Sepal actuellement) et avec l'appui des deux Agences d'Urbanisme, UrbaLyon et Epures.

Plus d'informations sur le site de l'inter-Scot :
www.inter-scot.fr/



Chiffres clés

- 13 Scot
- 966 communes
- 12 700 km²
- 3,3 millions d'habitants